

Le *Courrier de Lyon* avait affirmé à bon droit que l'acquisition par la ville se ferait sans obstacle, puisque la mosaïque était la propriété des hospices communaux. Sans obstacle et gratuitement : la ville n'aurait à déboursier que la dépense des travaux d'enlèvement, de transport et de réparation. Il semblait ignorer, ce que savent bien les lecteurs de nos précédents chapitres, que l'achat d'une mosaïque romaine à rétablir dans un musée représente la part de beaucoup la moindre des frais à prévoir. Le journal affirmait ensuite, mais non plus à bon droit, que cette mosaïque des Chazeaux « ornerait à souhait le plancher d'une des nouvelles salles du Palais Saint-Pierre », du corps de bâtiment qui venait d'être édifié sur la rue de l'Impératrice (rue de l'Hôtel-de-Ville), et il exprimait l'espoir que « l'édilité lyonnaise » prendrait sans doute des mesures afin que, « convenablement restaurée, » elle reçoive « une place honorable dans les galeries lyonnaises ». Martin-Daussigny, qui avait, nous allons le voir, de ce pavement romain une opinion moins avantageuse et plus juste que le journaliste, voulant le préserver cependant « d'une ruine imminente », mais n'ayant pas, ou faisant comme s'il n'avait pas, de place pour lui dans les locaux du musée, le destinait, après entente avec l'architecte en chef de la ville, à décorer « un des vestibules du nouveau palais des Facultés des sciences et des lettres » ¹, c'est-à-dire précisément du corps qui venait d'être ajouté au Palais Saint-Pierre sur la rue de l'Impératrice, et qui, depuis 1896, depuis que s'est achevé le transfert des deux Facultés dans les bâtiments neufs du quai Claude-Bernard, est affecté à divers services municipaux. L'emplacement choisi fut, en somme, non pas un vestibule, mais un palier du grand escalier, celui de l'entresol. La mosaïque s'y trouve encore aujourd'hui, en assez mauvais état, parce que le passage est très fréquenté. Elle y fut posée dès le commencement de 1867 ², bien que le devis estimatif ³ qui prévoit une dépense de 1.790 francs « pour rétablir à neuf la mosaïque du vestibule du grand escalier des Facultés » soit du 17 juillet. Le 20 mars 1870 ⁴, Mora père

1. *Travaux...*, pass. cité.

2. Martin-Daussigny, lettre du 4 février 1867, dans *Revue du Lyonnais*, 1867, I, p. 173 : « La mosaïque qui décore le vestibule de l'escalier du Palais des Facultés, rue de l'Impératrice, a été découverte, il y a deux ans, dans les bâtiments des Chazeaux, montée Saint-Barthélemy ».

3. *Arch. mun.*, M¹a.

4. *Ibid.*